Conseil Communal
Le Vaud
conseil.communal@levaud.ch

Rapport de la Commission de gestion

Exercice 2023

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs les conseillères /conseillers,

Nous remercions notre Municipalité d'avoir répondu rapidement via e-mail aux questions de la Commission de Gestion et d'avoir été disponible pour les éventuelles questions restantes.

Notre commission s'est réunie à 6 reprises entre le 2 octobre 2023 et le 6 juin 2024.
Nous avons été reçus avec la Commission des finances le 6 mai par Monsieur le Syndic Sylvain Pécoud ainsi que Messieurs les Municipaux Jonathan Oldacre, Sébastien Humbert, Nicolas Beck et Sébastien Meylan. Ils nous ont présenté les comptes 2023 et le rapport municipal sur la gestion de l'exercice 2023. Ils ont également répondu à nos diverses questions supplémentaires.

Notre commission n'a pas fait de visite cette année.

Administration / Vacations (compte 102.3002.00)

Une aide au greffe à 30% a travaillé du 1er janvier au 31 juillet 2023. À la suite de ça, la personne a choisi de quitter son poste. Nous avons identifié que cette situation pourrait être attribuée à un manque de coordination au sein de la commune. En effet, le cahier des charges n'était pas préparé en amont et les tâches n'ont pas été clairement définies. Par ailleurs, bien que la personne ait été recrutée en tant qu'aide au greffe, la collaboration au sein du greffe n'a pas été optimale.

Actuellement, notre administration communale se compose de trois personnes représentant un total de 2,20 EPT. Nous avons une secrétaire communale qui gère le greffe municipal ainsi que la police des constructions, une personne chargée des finances et une autre responsable du contrôle des habitants.

La municipalité continue de souligner que la charge de travail ne cesse d'augmenter et que les ressources sont insuffisantes. Cependant, nous constatons principalement un manque de structure, de procédures et de suivi. Bien que les personnes en poste soient là depuis longtemps, il y a un besoin évident de formations continues pour garantir un travail sûr et efficace. En l'absence de règles claires, les tâches semblent être exécutées de manière arbitraire et avec un manque de connaissances.

Les municipaux, et en particulier notre syndic, ont commencé à élaborer des calendriers avec des échéances par sujet ainsi que des mémentos pour chaque tâche récurrente, comme la gestion des fuites d'eau ou l'organisation du 1er août. Nous saluons ce travail et encourageons vivement la municipalité à poursuivre dans cette voie.

La commission de gestion constate que la somme des heures de vacations a diminué. La sommes des heures de vacations totalisent 3'433 heures à CHF 40.-/heure ce qui donne un montant annuel de CHF 137'330.-, alors qu'en 2022 le total atteignait 149'400.-

Le tableau ci-après démontre la somme des heures de ces cinq dernières années :
2023 : 3'433 heures (-301.75 heures)
2022 : 3'735 heures
2021 : 3'321 heures
2020 : 2'966 heures
2019 : 2'921 heures
2018 : 2'691 heures

Intention et vœux :

Il devient nécessaire de mettre en place un audit de notre administration, afin de permettre une analyse par un œil externe, et d'apporter des solutions concrètes. La Municipalité doit s'efforcer de maintenir le budget des heures de vacation qui s'élève à 4000 heures annuelles. Ce qui a été respecté dans cet exercice.

Municipalité (10)

L'année 2023 a également été marquée par la démission de M. Rotzetta de la municipalité. Cette démission, survenue après une courte période de mandat, a suscité des interrogations au sein de la commission de gestion. Celle-ci a été surprise de recevoir une interdiction de la part de la préfecture de questionner M. Rotzetta à ce sujet, invoquant le secret de fonction. Les informations que nous avons pu recueillir proviennent exclusivement de la municipalité et du courrier de M. Rotzetta, lu lors du conseil communal du 14 décembre 2023. Ceci ne nous permet pas d'avoir un rapport neutre intégrant les avis de toutes les parties concernées.

Lors des échanges avec M. Pecoud, il a été souligné que M. Rotzetta a fourni un excellent travail durant son mandat, et qu'il a été remercié pour ses contributions.

Employés communaux (EPT)

Nous remercions une nouvelle fois la municipalité d'avoir bien voulu utiliser le tableau ci-dessous afin de garder une cohérence au fil des ans. Le suivi est simplifié, d'année en année et nous en sommes reconnaissant.

Tableau du personnel communal					
Secteur	2021	2022	2023		
	EPT	EPT	EPT	Nombre de postes	Apprentis - Stagiaires - Remplaçants
Administration	2.20	2.50	2.20	3.00	
Voirie	1.90	1.90	2.00	2.00	1 apprenti
Conciergerie	0.80	0.80	0.80	1.00	
Centre de tri	0.70	0.90	0.80	5.00	
Patrouilles	0.20	0.20	0.20	23.00	
Logements protégés	0.50	0.50	0.70	3.00	
Cantine	0.80	1.40	1.00	6.00	3 remplaçants
Crèche	8.00	9.40	10.80	17.00	10 remplaçants 3 apprentis 2 stagiaires
UAPE	1.20	2.30	1.10	4.00	10 remplaçants
TOTAUX	16.30	19.90	19.60	64.00	

Nous constatons un maintien des EPT entre 2022 et 2023. Il y a une légère variation des EPT entre la crèche, la cantine et l'UAPE, mais ceci est dû aux différents remplacements et aides entre secteurs. Comme mentionné précédemment, la commission de gestion suggère à la municipalité d'envisager un

renfort, des formations ou une restructuration du secteur administratif afin d'améliorer le suivi quotidien, de soulager la municipalité et de responsabiliser les différentes personnes concernées.

Site internet

Le site internet n'est malheureusement pas régulièrement tenu à jour et les informations ne sont pas facilement accessibles. Certaines données, notamment pour le culte, ne sont pas accessibles sur le site de la commune.

Finance et Endettement (Comptes : 200 à 220)

La municipalité indique des indicateurs financiers sains et une forme financière solide dans son rapport de gestion 2023. Cependant, la commission de gestion souhaite souligner les points suivants, qui doivent être pris en considération dans l'évaluation financière de l'année 2023. Certains amortissements et investissements, initialement budgétés pour l'année 2023, n'ont pas été effectués et ont été reportés sur l'année suivante :
- 190.3111 : Un peu plus de CHF 4'400.- d'achats reportés sur l'année 2024.
- 190.3151 : CHF 2'500.- d'entretien reportés sur l'année 2024.
- 220.3220 : CHF 12'822.- de travaux non effectués et reportés sur l'année 2024.
- 320.3180 : CHF 7'255.- de travaux prévus et non réalisés, probablement reportés sur l'année 2024.
- 354.3310 : Premier amortissement de CHF 193'835.- repoussé à l'année 2024.
- 440.3310 : Premier amortissement de CHF 11'250.- repoussé à l'année 2024.

L'endettement brut par habitant est en baisse depuis plusieurs années mais reste à un très haut niveau d'endettement selon les interprétations cantonales :
2023 : CHF 6'141.- (pour 1'413 habitants)
2022 : CHF 6'549.- (pour 1'390 habitants)
2021 : CHF 6'853.- (pour 1'387 habitants)
2020 : CHF 7'219.- (pour 1'366 habitants)
2019 : CHF 7'730.- (pour 1'362 habitants)
2018 : CHF 8'268.- (pour 1'319 habitants)
2017 : CHF 8'195.- (pour 1'283 habitants)
2016 : CHF 8'843.-

Les emprunts de la commune au 31 décembre se montent à :
2023 : CHF 8'677'625.-
2022 : CHF 9'103'025.-
2021 : CHF 9'504'925.-
2020 : CHF 9'860'825
2019 : CHF 10'528'725
2018 : CHF 10'906'625
2017 : CHF 10'514'525
2016 : CHF 11'142'425

Au 31 décembre 2022, la commune possédait un peu plus de CHF 4'000'000.- de liquidités sur ses comptes bancaires et postaux. Une prévision d'investissement d'un peu plus de CHF 1'000'000.- était prévu sur l'année 2023. La commission de gestion trouve dommage que les liquidités inutilisées soient restées dormantes sur des comptes courants et n'aient pas été investies, afin d'apporter du rendement. Au 31 décembre 2023, la somme totale des liquidités est de CHF 5'657'583.02.- est disponible sur le compte 910 – disponibilités.

Préavis municipaux déposés en 2023

11/23 Demande de crédit de CHF 55'000.- pour achat véhicule utilitaire
Déposé : 11.05.2023

12/23 Demande d'un crédit de CHF 95'000.- pour l'étude de la 1ère phase de mises à niveau de notre adduction d'eau
Déposé : 07.09.2023

13/23 Arrêté d'imposition pour l'année 2024.
Déposé : 12.10.2024

14/23 Participation au fonds régional pour une mobilité collective pour la période 2024-2034 à la hauteur de CHF 126'720.-
Déposé : 14.12.2023

Préavis municipaux terminés en 2023

09/22 Demande de crédit pour la création d'un trottoir sur la partie Est du ch. des Curtils
Déposé : 12.09.2022
Accepté : 02.03.2023 par : 18 oui, 18 non, 2 abstentions, la Présidente a dû trancher : Oui
Réalisé : en cours

11/23 Demande de crédit de CHF 55'000.- pour l'achat d'un véhicule utilitaire
Déposé : 11.05.2023
Accepté : 29.06.2023 par : 30 oui, 1 non
Réalisé : oui

12/23 Demande d'un crédit de CHF 95'000.- pour l'étude de la 1ère phase de mises à niveau de notre adduction d'eau
Déposé : 07.09.2023
Accepté : 12.10.2023 par : 34 oui -> unanimité
Réalisé : en cours

13/23 Arrêté d'imposition pour l'année 2024
Déposé : 12.10.2024
Accepté : 12.10.2024 par : 31 oui, 2 non

Tourisme (160)

Le projet "Sentier des 3 villages" a malheureusement été bloqué par la DGTL. Une reprise du projet "Sentier des 4 villages" a été attribuée pour analyse au parc Naturel Jura Vaudois.

Nous indiquons que 1'500 gobelets communaux sont en préparation pour être utilisés lors des manifestations.

La commission de gestion constate une baisse des visiteurs au zoo de La Garenne sur 2023. Un total de 51'400 visiteurs a été décompté en 2023.

Intention et vœux :
La commission souhaiterait que la commune envisage de faire plus de publicité pour le zoo, et autres activités/évènements touristiques, notamment sur le site internet. Elle encourage également la municipalité à trouver des solutions pour louer plus souvent les salles communales.

Transports :

En 2022 et 2023, les lignes 820 et 830 Marchissy, Burtigny et Gland n'étaient toujours pas desservies durant les week-ends et jours fériés.

Durant l'année 2023, aucune solution n'a été proposée concernant le bus qui bloque régulièrement le centre du village pendant plusieurs minutes.

En 2022, l'étude pour la mise en place d'une ligne de transport public transversale sur le pied du Jura, initiée par Le Vaud, n'a pas aboutie car elle n'a pas fait l'unanimité des communes concernées. La commission de gestion encourage la municipalité à obtenir plus d'avantages concernant les transports en communs pour notre commune, vu le déficit progressif et le montant élevé attribué à cet effet.

Intention et vœux :
La commission de gestion demande si la municipalité pourrait envisager une solution pour que le bus effectue ses arrêts « pauses » dans les arrêts adéquats, ne bloquant pas la circulation.

Domaines et Bâtiments (310-354)

Bâtiments (350)

La commission de gestion a demandé où la municipalité en était concernant les contrôles des travaux à effectuer sur les différents bâtiments. La commission n'a pas pu voir de check-list mais la municipalité assure avoir le suivi en main et que nous n'aurons pas de mauvaises surprises.

L'épicerie a été reprise le 21 mai 2023 par M. Olivier Vallon. Malheureusement a fermé peu après sa réouverture. La commission de gestion encourage la municipalité à faire en sorte que ce commerce de proximité reste ouvert.

La commission de gestion constate qu'il y a malheureusement peu d'infrastructure d'accès aux handicapés dans la commune, notamment à l'Auberge.

Gestion des mises à l'enquête 2023 (410)

La commune a externalisé une grande partie des tâches liées aux contrôles des dossiers de mises à l'enquête. La municipalité avait indiqué que l'externalisation n'aurait pas un gros impact financier, cependant cela engendre une perte financière auprès de la commune. En 2022, nous avions une marge de 65% sur les émoluments facturés et ceux-ci ont été réduits à 30% sur l'année 2023.

Nous avions commencé à contrôler la police des constructions lors de notre rapport de gestion 2022. Nous avons poursuivi notre travail pour le rapport de 2023 et nos conclusions ne sont pas encourageantes. Comme indiqué dans le paragraphe administration, la commission souhaite encore souligner le manque de connaissances et de formations qui nous inquiètent grandement. Les réponses à nos questions ont été brouillons. Nous sentons que le sujet n'est pas maîtrisé.

Mais le point que nous souhaitons surtout relever, est l'absence d'un règlement communal définissant les règles précises en matière d'émoluments. Cela pose la question de l'équité dans le traitement de tous les habitants.

Intention et vœux :
La commission de gestion demande à la municipalité de mettre rapidement en place un règlement des émoluments à soumettre à votation au conseil communal.

Urbanisme et routes (420 et 430)

PACom :

Une présentation à la population a eu lieu le 28 juin 2023. La mise à l'enquête prévue en septembre 2023 est retardée primo à cause du retard du canton et secundo à cause du refus du canton du plan présenté par la commune. Le canton demande de le retravailler et de dézoner.

Instruction publique

510 AISE / 511 Cantine scolaire :

À la suite de la démission de madame Chantal Landeiro, M. Nicolas Beck la remplace au sein du comité de direction de l'AISE. Il y a 115 élèves vaulis inscrits au primaire.

La nouvelle responsable de la cantine scolaire est Mme. Mireille Vial. La commission de gestion a reçu de bons retours de la part des parents d'élèves. Une moyenne de 75 élèves sont accueillis quotidiennement à la cantine. La municipalité tient à faire accepter la "fourchette verte" et y travaille activement, cependant celle-ci ne fait pas l'unanimité auprès des consommateurs. La commission de gestion encourage la municipalité à sonder régulièrement les responsables et les élèves sur ce point.

580 Temple et cultes :

Il y a eu 3 cultes en 2023 à Le Vaud.

La commission de gestion constate que le lieu de culte n'est plus adapté à accueillir les personnes s'y rendant. Par exemple et comme déjà mentionné à la municipalité, l'orgue est actuellement inutilisable et les accès sont impossibles aux personnes handicapées. À noter qu'un piano est déjà disponible est doit « simplement » être déplacé et accordé.

Police (610)

	2019	2020	2021	2022	2023
Evènements main courante	45	61	76	43	64
Dépôt de plainte	0	4	2	3	3
Montants dégâts pour la commune	0	3'000	2'334	4'097	7'054

Le montant des dégâts indiqués pour l'année 2023, est en partie en attente de remboursement par les assurances Les 3 plaintes sont restées sans résultats.

Factures policières

	2022	2023
Montant arrondi CHF	208'000	209'000

Centre de tri (Compte 450)

Le coût de l'élimination des ordures ménagères, reste stable malgré une population légèrement plus élevée.

Année :	Coûts de l'élimination des ordures ménagères :
2023	CHF 58'519.-
2022	CHF 57'855.-
2021	CHF 58'886.-
2020	CHF 56'686.-
2019	CHF 56'479.-

En revanche les frais des collecteurs présentent une augmentation, ce qui démontre une utilisation plus élevée des points de collecte, et dénote que cela répond au besoin de la population.

Année :	Coûts pour la collecte séparée :
2023	CHF 74'674.-
2022	CHF 68'373.-
2021	CHF 69'143.-
2020	CHF 71'626.-

Il faut relever que la discipline de collecte est respectée, à l'exception de quelques personnes qui ne tiennent pas compte des directives, et en particulier pour les déchets verts. Les employés retirent régulièrement du plastique ou du métal.

Rétrocession de la SADEC sur les taxes aux sacs (450.4340.01)

Année :	Revenu :
2023	CHF 51'792.-
2022	CHF 57'609.-
2021	CHF 59'738.-
2020	CHF 56'573.-

Ci-dessous le tableau récapitulatif détaillé du volume des déchets concernant notre Commune :

Année	2023	2022	2021	2020	2019
Population	1 413	1 411	1 387	1 366	1 362
Taux de collecte séparée	62.0 %	68.7 %	63.3 %	65.3 %	63.7 %
▼ Ordures ménagères [t]	154.48	165.18	165.38	156.38	146.42
Commune [kg/hab]	109.3	117.1	119.2	114.5	107.5
▶ Déchets encombrants [t]	28.08	23.22	34.49	33.00	71.00
▶ Déchets communaux [t]	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
▶ Biodéchets [t]	195.02	247.04	183.72	217.00	230.00
▶ Bois usagé [t]	91.32	109.99	83.66	94.00	100.00
▶ Papier, carton [t]	83.90	80.43	90.89	91.00	95.00
▶ Métaux [t]	23.62	28.64	29.14	27.00	28.00
▶ Verre [t]	58.44	65.12	76.34	70.02	70.01
▶ PET [t]	1.57	4.51	5.99	4.00	4.00
▶ Plastiques (Hors PET) [t]	3.47	4.24	4.47	1.36	2.00
▶ Déchets spéciaux [t]	2.06	2.23	2.02	2.02	2.14
▶ Huiles [t]	0.82	1.32	0.93	0.78	1.00
▶ Appareils électroménagers et électroniques [t]	3.64	3.76	11.05	3.97	4.28

Source : https://www.vaud-stat-dechets.ch/statistics/commune/baf348dd-8d17-e711-bf57-bc838511ab2a

Ci-dessous le tableau récapitulatif détaillé du volume des déchets concernant notre Commune :

Année	2022	2021	2020	2019
Population	1 400	1 387	1 366	1 362
Taux de collecte séparée	68.7 %	63.3 %	65.3 %	63.7 %
Ordures ménagères [t]	165.18	165.38	156.38	146.42
Commune [kg/hab]	117.3	119.2	114.5	107.5
Déchets encombrants [t]	23.22	34.49	33.00	71.00
Déchets communaux [t]	0.00	0.00	0.00	0.00
Biodéchets [t]	247.04	183.72	217.00	230.00
Bois usagé [t]	109.99	83.66	94.00	100.00
Papier, carton [t]	80.43	90.89	91.00	95.00
Métaux [t]	28.64	29.14	27.00	28.00
Verre [t]	65.12	76.34	70.02	70.01
PET [t]	4.51	5.99	4.00	4.00
Plastiques (hors PET) [t]	4.24	4.47	1.36	2.00
Déchets spéciaux [t]	2.23	2.02	2.02	2.14
Huiles [t]	1.32	0.93	0.78	1.00
Appareils électroménagers et électroniques [t]	3.76	11.05	3.97	4.28
Textiles [t]	9.23	8.58	11.57	5.72
Déchets inertes [t]	65.00	88.79	88.10	92.00
Capsules à café [t]	0.61	0.82	0.00	0.00
Pneus [t]	0.00	0.07	0.00	0.00

Source : https://www.vaud-stat-dechets.ch/statistics/commune/baf348dd-8d17-e711-bf57-bc838511ab2a

Service industriels (810)

L'année 2023 ne fut malheureusement pas meilleure que 2022 pour réalimenter nos sources. Une restriction a été mise en place dès le 12 juillet 2023 et n'a jamais officiellement été levée. 7 avertissements ont été établis par la commune mais aucune ordonnance pénale.

Le compte de réserve pour les services des eaux compte 810.3800.00 est resté stable : CHF 65'620.- en 2023 contre CHF 66'390.- en 2022. À titre d'information, la consommation d'eau à Le Vaud a augmenté de 5%. Malgré la proposition de la commission de gestion dans son rapport de 2022 du 05.06.2023, la municipalité n'a pas présenté de solution en utilisant cette réserve trop importante afin de limiter des restrictions d'eau pour les Vaulis.

La commission de gestion constate que sur la facture des décomptes d'eau, la municipalité facture la participation des Vaulis au déneigement communal.

TIC, Technologie de l'information et de la communication

La municipalité a fait appel à un prestataire externe pour effectuer un diagnostic de l'infrastructure informatique. Cette étude est terminée et a été remise à la municipalité en fin d'année 2023. La commission de gestion attend avec impatience de voir les résultats de la mise en place des différentes solutions prévues pour 2024.

CONCLUSION

La Commission de Gestion remercie la Municipalité pour tout le travail effectué dans notre commune. Au vu de nos recherches, des questions posées à notre Municipalité et des réponses obtenues, ainsi que de la situation au 31 décembre 2023, nous vous proposons, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

- **d'accepter la gestion municipale pour l'exercice 2023**

- **et de donner décharge de son mandat à la Commission de Gestion**

Nous vous remercions de votre confiance et vous présentons, Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs les conseillères /conseillers, nos meilleures salutations.

Rapport établi à Le Vaud, le 06.06.2024

Pour la Commission :

Elisabeth Käthe Michalak Arpin

Jennifer Evershed

Avrilia Vouros

A. Vouros

Alexandros Margonis

André Jacot Descombres

Attention : Art. 43 RCC Le commissaire absent lors de la séance décisionnelle ne peut pas signer le rapport.